

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 08/11/2022

École Le Val Cottey
Place des Tilleuls
01120 DAGNEUX
04 78 06 43 09
ce.0011089d@ac-lyon.fr

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE

Inspecteur de l'éducation nationale : Mme FARGIER Sandrine, excusée

MEMBRES VOTANTS

	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : M. GAULTIER Alexis	X	
Maire : Mme COUTURIER Carine		X
Conseiller municipal : Mme HENRIQUES Natali	X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE		
Mme CADET Gladwys	X	
Mme CALLAMARD Céline		X
Mme MARCHAND Géraldine	X	
Mme ABEL Caroline	X	
Mme ROBIN Christelle	X	
Mme RODRIGUEZ Dorothée		X
Mme PERNOT Annabelle	X	
Mme LIBERSAC-COSTE Coralie		X
M. DEFOUR Damien		X
Mme MICHELAS Amandine	X	
Mme DESHAYES Emmanuelle	X	
Mme VALE Sylvie	X	
Mme BAUDUIN Pauline	X	
Mme KANT Marie-Anne	X	
Mme CLAIS Audrey	X	
Mme MORIN Vanessa	X	
Membre du RASED : Mme LE POTTIER Laurianne	X	
D.D.E.N : Mme GUILLET Frédérique	X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		
Mme BELLES Emmanuelle	X	
Mme FASLA Yasmine	X	
Mme SAINT FELIX Marie	X	
Mme MARIN DIT VIGOT Amélie	X	
M. LOIZEIL David	X	
Mme STURTZER Céline		X
Mme BANON Sylvie	X	
Mme DEBARRE GRAIZELY Patricia		X
Mme LESGUILLONS BENSI Mélanie		X
Mme LASNET Mélanie		X
Mme OROQUIETA Sophie	X	
Mme SLAMA Cécile (suppléante)		X

PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE

Mme BREDY Julie, représentante du périscolaire		X
Mme PHAM Valérie, AESH		X
Mme ZORZI Marie, AESH		X
Mme CURTET Claire, AESH		X
Mme SOLLACARO Martine, gérante de la BCD	X	

Procès-verbal établi le 08/11/2022.

Ordre du jour :

- Fonctionnement du conseil d'école
- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- Vote du règlement intérieur
- Moyens humains et matériels à l'école
- Actions concourant à la mise en œuvre du projet d'école
- Hygiène, sécurité et travaux
- Présentation du projet d'école 2022-2027

Début de la réunion : 18h30

Fonctionnement du conseil d'école (pour information) :

Les membres du conseil d'école sont présentés. M. Gaultier rappelle le nom des membres qui ont le droit de vote.

Les dates prévues pour les prochains conseils d'école sont le mardi 28 mars et le mardi 27 juin, à 18h30 à la mairie de Dagneux.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves (pour information) :

Cette année, une seule liste s'est présentée.

Sur 459 parents inscrits sur la liste électorale, 214 ont voté (46.62% de participation). 193 votes ont été exprimés.

La liste a donc été élue, elle comporte 11 parents titulaires et 1 suppléant.

Vote du règlement intérieur (soumission au vote des membres du conseil d'école) :

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Moyens humains et matériels (pour information) :

A ce jour, 279 élèves sont inscrits. C'est 21 de moins qu'à la rentrée 2021, une classe a été fermée à cette rentrée. Il y a 51 CP, 56 CE1, 53 CE2, 62 CM1 et 57 CM2.

Pour la rentrée 2023-2024, l'effectif prévisionnel est actuellement de 269 élèves.

A la rentrée, tous les enseignants étaient nommés. Mme Joao, qui assure les compléments de Mme Robin et de Mme Vale est en congé maternité. Elle est remplacée par Mme Rodriguez jusqu'en février.

Avec la fermeture d'une classe, c'est Mme Callamard qui a vu son poste être supprimé. Elle a cependant été nommée sur la décharge de direction de M. Gaultier.

M. Gaultier a cette année une décharge de direction totale.

Voici la répartition actuelle :

- CPA (Mme Cadet) : 22
- CPB (Mme Callamard, Mme Marchand) : 23
- CP-CE1 (Mme Abel, Mme Marchand) : 22
- CE1 (Mme Robin, Mme Joao) : 24
- CE1-CE2 (Mme Pernot, Mme Libersac-Coste) : 23
- CE2A (M. Defour, Mme Michelas) : 23
- CE2B (Mme Deshayes, Mme Michelas) : 23
- CM1A (Mme Vale, Mme Joao) : 31
- CM1B (Mme Bauduin) : 31
- CM2A (Mme Kant) : 28
- CM2B (Mme Clais) : 29

Mme Morin, coordonnatrice du dispositif ULIS accueille 11 élèves, qui sont inclus dans leur classe.

Trois AESH sont nommées dans l'école : Mme Pham dans le dispositif ULIS, Mme Curtet et Mme Zorzi accompagnent 7 élèves en situation de handicap.

Le RASED est constitué de Mme Le Pottier, enseignante spécialisée et de Mme Samson, psychologue scolaire. Mme Le Pottier prend la parole pour présenter l'organisation et les objectifs du RASED.

Nous accueillons une assistante en anglais, Mme Linda DILLON tous les mardis. Elle intervient dans les classes de CP, CE1 et CE2.

Nous accueillons une service civique, Mme Romane BAUDE. Elle intervient dans les classes, en appui aux professeurs, accompagnera aux différentes sorties, aide à l'accueil des élèves.

Mme Sollacaro, qui gère la BCD partira à la retraite fin décembre. Elle sera remplacée en janvier, le recrutement est fait.

Le bilan de la coopérative scolaire est présenté par Mme Pernot.

Le budget mairie 2022 est bouclé. Nous remercions à nouveau la municipalité pour les moyens mis à disposition.

Il a été redemandé l'installation d'un réseau Internet dans la salle Informatique, c'est en cours. Des ordinateurs fixes ont commencé à être installés dans chaque classe.

Actions concourant à la mise en œuvre du projet d'école (pour information) :

Éducation à la sexualité : la circulaire du 30 septembre 2022 est lue aux membres du conseil d'école et jointe à ce procès-verbal. Le conseil d'école sera informé des approches et des modalités retenues lors d'un prochain conseil d'école. Personne n'a pour le moment été nommé sur le poste d'infirmière scolaire, personne ressource éventuelle pour la mise en place de ces séances.

Chaque classe a élu ses délégués la semaine du 3 octobre. Le conseil des élèves sera réuni

chaque mois par M. Gaultier et travaillera autour de deux thématiques principales : rendre l'école plus écoresponsable et travailler autour du climat scolaire.

Il a été décidé de faire labelliser l'école E3d (école en démarche de développement durable). Plusieurs actions seront mises en œuvre, en collaboration avec l'équipe et les élèves (dans le cadre du projet d'école) et la municipalité (en lien avec le PEdT). Nous nous donnons deux ans pour faire la demande de label.

Toutes les classes, à l'exception des CM2, participent à un projet tennis, en collaboration avec le tennis club de Dagneux-Balan. Chaque classe bénéficiera dans l'année de 7 séances de découverte du tennis, avec un intervenant du club, diplômé d'état. Nous remercions la municipalité pour la prise en charge financière de ce projet. Les CM2 n'y participent pas puisqu'ils font intervenir une personne pour le handball.

Les élèves de CE1 se rendent à la piscine. Les élèves de CM1 iront à partir de décembre. Nous remercions les parents qui nous accompagnent.

Hygiène, sécurité et travaux (pour information) :

Nous remercions la municipalité pour la rapidité d'intervention lors des soucis techniques ou des demandes de petits travaux.

Un exercice incendie a eu lieu le 22 septembre et s'est bien déroulé.

Un exercice PPMS de type « Intrusion » a eu lieu le 13 octobre et s'est bien déroulé. L'alarme n'a cependant pas fonctionné dans trois salles de classe.

Présentation du projet d'école 2022-2027 (pour information) :

M. Gaultier présente le projet d'école 2022-2027 qui s'applique dès cette année scolaire.

Axe 1 : Améliorer les réussites et réduire les inégalités

- Priorité 1 : améliorer les réussites des élèves en français
 - Travail sur le lexique
 - Harmonisation des outils en français
 - Réflexion sur le travail à la maison

- Priorité 2 : améliorer les réussites des élèves en mathématiques
 - Travail sur la résolution de problèmes
 - Réflexion sur le travail à la maison

Les représentants de parents d'élèves font part de leur questionnement sur l'éventuelle mise en place d'aide aux devoirs après la classe ou sur la possibilité pour les élèves de faire leurs devoirs à la garderie. Cette réflexion sera menée conjointement par l'équipe enseignante, la mairie, les parents d'élèves et le périscolaire dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'école.

Axe 2 : Développer les parcours éducatifs et de l'élève

- Priorité 1 : Mettre en place et valoriser des outils communs permettant de mettre en œuvre les parcours éducatifs des élèves
 - Harmonisation et suivi des parcours éducatifs
- Priorité 2 : Développer la fluidité du parcours de l'élève à travers les liaisons interclasses et inter-cycles
 - Suivi des élèves
 - Liaisons inter-cycles
- Priorité 3 : Apporter d'autres regards sur le parcours de l'élève
 - Dispositif ULIS
 - Assistante en anglais

Axe 3 : Prendre en compte le climat scolaire et le bien-être à l'école

- Priorité 1 : Améliorer le bien-être des élèves en récréation
 - Organisation de la récréation : refonte des zones de jeux par le conseil des élèves.
- Priorité 2 : Construire et utiliser des outils communs pour améliorer le climat scolaire
 - Travail autour du climat scolaire : il va démarrer la semaine prochaine lors du conseil des élèves avec un enseignant spécialisé dans le climat scolaire. Un travail sur la gestion des conflits sera fait.
 - Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire : Mr Gaultier évoque la méthode de la préoccupation partagée pour laquelle il a suivi une formation.

Axe 4 : Développer les relations avec les partenaires et les familles

- Priorité 1 : Développer les relations avec les familles
 - Investissement des parents à l'école : réflexion autour de la nécessité d'impliquer davantage les parents dans la vie scolaire.
- Priorité 2 : Développer les relations avec les partenaires
 - Relations avec la mairie et le périscolaire
 - Relations avec les autres partenaires de l'école : les associations locales, le collège...

Le président, Alexis GAULTIER

La secrétaire, Pauline BAUDUIN

Annexe : circulaire du 30/09/2022

L'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité. Conformément aux dispositions de l'article L. 312-16 du Code de l'éducation, une éducation à la sexualité est organisée à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène, selon une durée qui peut varier en fonction de l'âge des élèves. Ces séances doivent respecter le cadre fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité.

Tous les élèves doivent bénéficier d'une éducation à la sexualité adaptée à leur âge. Pourtant, l'effectivité de ces séances demeure très inégale depuis plusieurs années, alors que les élèves sont souvent confrontés, notamment dans l'univers numérique, à des représentations sexistes, voire dégradantes.

Les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale du premier degré, les directeurs et directrices d'école et les chefs d'établissement organiseront donc le renforcement de l'éducation à la sexualité au bénéfice des élèves. L'objectif premier consiste à assurer la mise en œuvre effective, dès cette année scolaire, des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, à créer les conditions de leur progressivité au fur et à mesure des années, à construire l'articulation de ces séances avec les enseignements et avec les projets éducatifs menés au sein de l'école ou de l'établissement.

Il conviendra d'être particulièrement vigilant à ce que les sujets abordés lors de ces séances soient conformes aux dispositions de la circulaire susmentionnée et explicités auprès des familles afin d'éviter toute méprise sur ce qu'est réellement cette éducation au respect de soi et des autres.

D'ici la fin de l'année 2022, et une fois par année scolaire ensuite, les directeurs d'école inscriront l'éducation à la sexualité à l'ordre du jour du conseil d'école. Les chefs d'établissement feront de même au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, dont une des missions est de porter des « projets d'éducation à la sexualité » (L. 421-8 du Code de l'éducation).

Plus généralement, l'éducation à la sexualité fera l'objet d'une réflexion collective pour alimenter le projet d'école ou le projet d'établissement, avec l'ambition partagée d'agir pour le bien-être des élèves. La communauté éducative peut prendre appui sur les ressources mises en ligne sur le site Éduscol.

Une enquête nationale aura lieu chaque année auprès des écoles et des établissements scolaires afin de mesurer l'effectivité de la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Pap Ndiaye